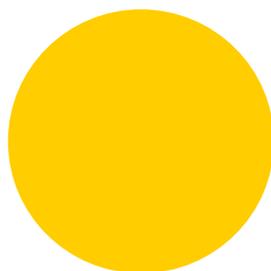


COMPTES
CONSOLIDÉS
SEMESTRIELS
30 JUIN 2022
GROUPE BPIFRANCE





SOMMAIRE

I. Rapport semestriel d'activité -----	3
II. Comptes consolidés au 30 juin 2022-----	24
III. Annexe comptable -----	31
IV. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2022 -----	48
V. Responsable des comptes consolidés semestriels-----	50



I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Groupe Bpifrance au 30 juin 2022

1. ACTIVITE

1.1. Présentation des missions et métiers

Groupe public au service du financement et du développement des entreprises, Bpifrance agit en appui des politiques conduites par l'État et par les Régions. La loi n°2012-1559 du 31 décembre 2012 lui donne pour mission de favoriser l'innovation, l'amorçage, le développement, l'internationalisation, la mutation et la transmission des entreprises, en contribuant à leur financement en prêts et en fonds propres.

Bpifrance est un établissement de crédit et une holding qui agit au travers de ses filiales Bpifrance Régions (qui opère, avec l'établissement de crédit, les activités de Financement), Bpifrance Participations, Bpifrance Investissement et Bpifrance Assurance Export.

En tant qu'établissement de crédit, Bpifrance est soumis à la réglementation bancaire (arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) qui lui impose de nombreuses obligations, comme celle d'opérer aux conditions de marché, sans soutien abusif ni crédit ruineux, de disposer d'un système de prévention des risques (financier, d'image et opérationnel), de séparation des rôles, des systèmes de mesure de surveillance et de maîtrise des risques. Bpifrance et sa filiale Bpifrance Régions sont sous le contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et soumises à la surveillance prudentielle directe de la Banque Centrale Européenne¹.

Bpifrance est un acteur de place, neutre, qui a vocation à entraîner au bénéfice des entreprises, l'ensemble des partenaires du financement, au premier plan desquels les banques, de même que les réseaux de développement de l'innovation en intervenant en co-financement avec des banques privées.

Dans le respect des acteurs privés et des règles du droit de la concurrence, Bpifrance apporte des financements aux entreprises dans leurs phases les plus risquées comme la création d'entreprise ou la transmission, l'innovation, l'international mais aussi dans le cadre d'investissements de capacité. Elle s'appuie pour ce faire sur les dotations d'acteurs publics à différents échelons : État, collectivités locales (notamment les Régions) et Union européenne.

Sa mission d'intérêt général impose à Bpifrance d'intervenir au plus près des territoires, en faveur des TPE, PME et ETI, quels que soit leur statut juridique (y compris les entreprises de l'ESS² et les entreprises publiques locales³ exerçant une activité marchande), dans tous les secteurs d'activité, à l'exception des services financiers.

¹ Liste publiée par la Banque Centrale Européenne conformément à l'article 49, paragraphe 1, du règlement (UE) n°468/2014 de la Banque Centrale Européenne (BCE/2014/17)

² Entreprises à statut (coopératives, SCOP, mutuelles, associations) ou à fort impact social

³ SEM, SPL, SPLA



Sa stature publique implique également un accueil particulier des entreprises dans chaque Région, une recherche de solutions auprès de tous les partenaires, davantage de patience, une rémunération adaptée.

Bpifrance est soumise aux réglementations des aides d'État (fonds de garantie, recherche-développement et innovation, prêts bonifiés) qui interdisent en particulier le financement des entreprises en difficultés avérées ou celles qui ne sont pas à jour de leur cotisations sociales et fiscales.

Sont présentés ci-après les métiers de Bpifrance et de ses filiales :

1.1.1. Financement

Bpifrance a un rôle de banque de place : en partenariat avec les établissements bancaires et financiers et des Conseils Régionaux, Bpifrance intervient en soutien des investissements :

- Corporels et incorporels par des interventions réalisées sous forme de crédits à moyen ou long terme et d'opérations de crédit-bail, immobilier, matériel ou de location financière, notamment dans l'Energie-Environnement ;
- Immatériels, de même qu'au financement du besoin en fonds de roulement, sous forme de Prêts Sans Garantie (Croissance, Transition écologique, Industrie, Tourisme, International, Transmission, Innovation), longs et patients, sans garantie ni sûreté prises sur l'entreprise ou ses dirigeants.

Des financements spécifiques en partenariat avec les Régions, la Banque des Territoires ou encore le groupe BEI ont également été développés pour encourager l'investissement dans certaines phases ou secteurs stratégiques : l'industrie, tourisme, French Touch, TPE ...

Bpifrance contribue au financement du cycle d'exploitation et finance les besoins de trésorerie des petites et moyennes entreprises clientes des donneurs d'ordres publics et privés. Au titre des marchés financés, elle délivre des engagements par signature : cautions et garanties à première demande.

1.1.2. Garantie

Directement corrélée aux financements accordés par ses partenaires, la Garantie de Bpifrance est un outil crucial pour inciter les banques à financer les PME dans les phases les plus risquées de leur croissance, notamment en création, en innovation ou bien encore en transmission. Bpifrance garantit les financements bancaires (y compris le crédit-bail et la location financière) et les interventions des organismes de fonds propres :

- Au titre de la création ;
- Au titre de l'innovation ;
- Au titre du développement, y compris les actions en faveur de l'environnement ;
- Au titre de la transmission ;
- Au titre du renforcement de la trésorerie ;
- Au titre de l'international, y compris les cautions bancaires sur marchés export et le risque d'échec des implantations de filiales françaises à l'étranger (GPI).

La quotité classique est comprise entre 40 et 60 %. Dans le cadre du plan de relance la quotité de garantie est portée entre 60 et 70 % sur les fonds Développement, création et transmission. La garantie peut atteindre 80 % avec le concours des fonds de garantie constitués par les Régions auprès de Bpifrance.

La garantie est l'outil privilégié d'intervention notamment auprès des plus petites entreprises, car elle est mise en œuvre en partenariat avec les banques privées qui sont habilitées à décider immédiatement de son octroi jusqu'à 200 000€ ou en sollicitant Bpifrance pour les montants plus élevés.



La garantie des prêts étudiants, dispositif réalisé pour compte de l'État et largement renforcé dans le cadre du plan de relance, permet de garantir les prêts réalisés par les banques aux bénéficiaires d'étudiants sans que ces derniers aient à apporter d'autres garanties.

1.1.3. Innovation

La mission du financement de l'innovation de Bpifrance est d'apporter une réponse aux besoins de financement des projets innovants individuels ou collaboratifs, de l'idée jusqu'au marché, dans les cas de défaillances des financements classiques ou de besoin d'entraînement d'une banque commerciale.

Bpifrance apporte pour cela une solution de financement adaptée à l'entreprise en fonction de sa distance au marché (subvention, avance récupérable, prêt innovation R&D ou à taux zéro, prêt bonifié sans garantie, etc.) en partenariat étroit avec les acteurs du financement de l'Innovation et notamment les Régions.

Les activités de financement des entreprises en innovation se divisent en deux grandes catégories :

- Les aides individuelles (sous forme de subventions, avances récupérables, prêts innovation R&D ou à taux zéro) et les prêts sans garantie (Prêts d'Amorçage, Prêts d'Amorçage Innovation, Prêts Innovation), sur Budget État (PIA, Fonds pour l'innovation et l'industrie-FII), Régions et Partenaires, et opérés par le Réseau Bpifrance dans toutes les Régions ;
- Les aides individuelles ou pour des projets collaboratifs sur Budget État (PIA, FII, France Relance), apportées dans le cadre de Concours (i-Lab et i-Nov) ou d'Appels à Projets (pour le volet structurel du PIA4 : PSPC, remplacé par i-Demo en 2021 ; pour le volet dirigé du PIA4 lancé en 2021 : les AAP sectoriels des stratégies d'accélération et pour France Relance les AAP modernisation de l'industrie), sous forme de subventions et avances récupérables, opérées par la Direction de l'Expertise de Bpifrance.

Bpifrance a également développé une offre d'accompagnement sur toutes les phases de croissance des entreprises (principalement start-up et PME) avec notamment du conseil, des formations, des mises en contact, des missions d'immersion à l'international et d'aide au montage de projets collaboratifs internationaux.

En 2021, Bpifrance a encore vu son action de financement de l'innovation très largement renforcée avec (1) la montée en puissance de France Relance, (2) le déploiement de l'AMI Capacity Building pour renforcer les capacités de production françaises dans la lutte contre la COVID-19 et (3) le lancement de nouveaux volets d'intervention du PIA4. L'activité a ainsi atteint 4,4 M€, en croissance de +45 % par rapport à 2020.

1.1.4. Métiers de l'Investissement

1.1.4.1. Les missions des métiers de l'Investissement

i. Les missions des métiers de l'Investissement

Dans le cadre de la création de Bpifrance, la doctrine d'investissement a été précisée au cours du premier semestre de l'année 2013 puis adoptée le 25 juin 2013 par le Conseil d'administration de la holding du groupe Bpifrance. Cette doctrine, qui s'applique à l'ensemble des métiers de l'Investissement exercés par Bpifrance, se résume comme suit :



Par ses interventions en fonds propres, Bpifrance finance le développement et la croissance des TPE, des PME, dans la continuité du programme FSI France Investissement 2020 et vise à l'émergence, la consolidation et la multiplication des ETI, maillon essentiel à la compétitivité de l'économie française et au développement des exportations.

Les investissements de Bpifrance, dans les fonds comme dans les entreprises, s'effectuent de façon sélective, conformément aux bonnes pratiques professionnelles, en fonction du potentiel de création de valeur (pour l'investisseur et pour l'économie nationale) des entreprises ou des fonds financés. Toutefois, Bpifrance n'est pas un investisseur comme un autre. Son caractère d'investisseur avisé opérant aux conditions de marché au service de l'intérêt collectif l'amène à compléter l'offre d'investissement des segments de marché caractérisés par une insuffisance de fonds privés. De ce fait, Bpifrance consacre une part significative de ses interventions en fonds propres, sur ses ressources et sur celles d'investisseurs tiers dont elle assure la gestion, aux segments de l'amorçage, du Capital-risque, du Capital développement et du Capital-transmission, ou encore dans des fonds orientés vers les entreprises rentables de l'économie sociale et solidaire mais qui, du fait notamment de leur statut, attirent spontanément peu d'investisseurs classiques. Bpifrance s'attache également à développer sur le marché une offre de fonds mezzanine en complément ou en substitut à des investissements en fonds propres pour les entreprises dont les actionnaires ne souhaiteraient pas ouvrir le capital à des investisseurs tiers.

Dans ce cadre, l'ensemble des opérations dans lesquelles est amené à intervenir Bpifrance sont guidées par les principes directeurs suivants :

- Bpifrance intervient en vue de créer, via des prises de participation minoritaires, un effet d'entraînement de l'investissement privé par l'investissement public. Qu'elle investisse ses ressources propres ou celles d'autres souscripteurs – publics ou privés – dont elle a la gestion, Bpifrance recherche systématiquement des co-investisseurs privés auxquels elle laisse la majorité des parts, afin de stimuler le marché de l'investissement ;
- Bpifrance est un investisseur avisé opérant aux conditions de marché. Lorsqu'elle co-investit, Bpifrance intervient selon les mêmes dispositions financières et juridiques que les co-investisseurs (*pari passu*). Dans la mesure du possible, elle siège aux conseils d'administration des sociétés dans lesquelles elle a investi et aux comités consultatifs et stratégiques des fonds partenaires ;
- Bpifrance est un investisseur patient. Elle adapte son horizon d'investissement, notamment au contexte technologique de l'entreprise et peut accepter que la rentabilité de ses investissements se matérialise sur un horizon de temps plus long que la plupart des investisseurs privés. C'est notamment le cas sur les segments de marchés très risqués (amorçage, Capital-risque, forte intensité en R&D). Elle accompagne sur le long terme les entreprises dans lesquelles elle investit, ce qui n'exclut pas une rotation du portefeuille d'actifs en synergie avec les co-investisseurs privés, dans un souci de bonne gestion des risques, de libération de marges de manœuvre pour financer de nouveaux investissements et de valorisation de son patrimoine ;
- Bpifrance est au service de l'intérêt collectif. En plus de la nécessaire appréciation de la performance financière des entreprises (profitabilité, soutenabilité, liquidité), ses décisions d'investissement sont prises au regard de l'impact des projets sur la compétitivité de l'économie française évalué à l'aune d'une grille d'analyse multicritères, intégrant des critères extra-financiers tels que le potentiel de développement à l'export et à l'international, la contribution à l'innovation, les pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise), les effets sur l'emploi et le développement du territoire, le rôle dans la filière, le développement des entreprises familiales, etc.
- Afin de s'assurer que ses investissements contribuent effectivement à la croissance et au développement des entreprises, Bpifrance privilégie l'apport d'argent frais (ou new money) aux entreprises dans lesquelles elle investit, aux côtés d'autres investisseurs. Pour autant, Bpifrance



envisage de prendre le relais du Capital-investissement privé ou de procéder à la sortie de cote d'une cible par un rachat de titres, notamment dans les trois cas de figure suivants :

- La transmission générationnelle d'une PME ;
 - La sortie d'une partie des investisseurs historiques dans des entreprises à fort potentiel de croissance, notamment innovantes ;
 - Le rachat de participations pour maintenir une présence significative d'investisseurs français au capital, d'entreprises considérées comme sensibles ou stratégiques.
- Bpifrance n'investit pas au capital de certaines catégories d'entreprises :
 - Les sociétés dédiées au financement des projets de construction des infrastructures. En revanche, Bpifrance peut investir dans les entreprises qui interviennent dans la construction ou l'exploitation d'infrastructures ;
 - Les entreprises ayant une activité principale de promotion ou de foncière immobilière ;
 - Les banques et compagnies d'assurance ;
 - Les organes de presse d'opinion et les instituts de sondage pour prévenir tout conflit d'intérêt et préserver sa neutralité ;
 - Les sociétés d'économie mixte (SEM) qui peuvent par ailleurs faire l'objet d'investissement de la Caisse des Dépôts.

Toute décision d'investissement susceptible d'induire une concurrence avec les autres entités du groupe Caisse des Dépôts fera l'objet d'une coordination spécifique.

- Bpifrance peut intervenir exceptionnellement sur le segment du Capital-retournement qui vise au redressement des entreprises en difficulté, en particulier pour les PME et les plus petites des ETI, en s'entourant de précautions particulières. En effet, ce type d'investissement contrevient par nature aux principes directeurs de Bpifrance pour trois raisons :
 - Ils supposent généralement un investissement majoritaire afin de disposer de l'ensemble des leviers d'action ;
 - Les investissements publics dans les entreprises en difficulté font l'objet d'une présomption d'aide d'État et doivent de ce fait être notifiés aux autorités de la concurrence, induisant des délais plus longs, voire un risque de non-réalisation de l'opération d'investissement ;
 - La restructuration des entreprises en difficulté soumettrait Bpifrance, investisseur public, à de forts risques d'image.

Compte tenu de ces éléments, Bpifrance privilégiera des investissements en Capital-retournement en investissant en minoritaire, aux côtés d'investisseurs privés, dans des fonds gérés par des équipes indépendantes spécialisées.

Dans son application, cette doctrine tient également compte de la logique d'investisseur socialement responsable et la promeut auprès de ses fonds partenaires et des entreprises financées dans un cadre déontologique clair.

Exception relative aux Fintechs

- Si les investissements au capital des banques et compagnies d'assurance ne sont pas autorisés dans le cas général, Bpifrance Investissement pourra cependant investir dans les Fintechs disposant d'agréments bancaires ou d'assurance. Est désignée comme Fintech, toute entreprise réunissant toutes les conditions suivantes :
 - Start-up ou PME en forte croissance ;

- Possédant ou en voie de développer une technologie ou un Business Model innovants, lui permettant de se différencier des acteurs traditionnels dont le business model repose largement sur l'utilisation intensive de leur bilan ;
- Proposant des produits ou services financiers, et/ou des produits ou services à destination du secteur financier.

Les investissements dans ces Fintechs poursuivront l'objectif de prendre des participations dans des entreprises d'intérêts technologique ou stratégique pour les métiers de Bpifrance, dans une logique de Corporate Venture, et / ou de concourir à l'émergence de champions européens. Les prises de participation devront systématiquement être minoritaires et réalisées aux côtés d'un acteur régulé ou financier, Bpifrance Investissement ne devant être ou devenir premier actionnaire parmi la catégorie englobant à la fois les investisseurs régulés et financiers, ni actionnaire de référence dans de telles sociétés.

Toute décision d'investissement susceptible d'induire une concurrence avec les autres entités du groupe Caisse des Dépôts fera l'objet d'une coordination spécifique.

ii. Les métiers de l'Investissement

Les activités d'investissement de Bpifrance sont structurées autour de trois métiers :

- **Le métier du Capital développement** investit directement en fonds propres, quasi-fonds propres et dettes afin de soutenir les PME, ETI et grandes entreprises françaises dans leur projet de développement et de croissance. Implantée sur l'ensemble du territoire avec 53 bureaux régionaux, les 160 investisseurs professionnels de cette direction assurent un rôle d'investisseur minoritaire actif recherchant une performance durable et responsable sur le long terme pour leurs participations.

Ce métier inclut les activités de :

- **Large Cap et Partenariats Fonds Souverains**, afin d'accompagner le développement des ETI et grandes entreprises françaises et s'allier aux investisseurs de long terme et fonds souverains (17,2 Md€ sous gestion) ;
- **Mid Cap**, afin d'accélérer la croissance des PME et ETI indépendantes à fort potentiel (1,7 Md€ sous gestion) ;
- **Small Cap**, afin de faire grandir les PME et ETI de nos territoires (1,7 Md€ sous gestion) ;
- **Fonds Spécialisés (Tourisme, Filières, FAA, Lac I)**, afin d'adresser à travers la gestion pour compte de tiers des besoins spécifiques identifiés (4,8 Md€ sous gestion).

Au total, le portefeuille du Capital développement est composé de plus de 660 participations pour un montant d'actifs sous gestion de 25,5 Md€.

- **Le métier du Fonds de fonds** assure principalement la gestion des participations dans les fonds partenaires souscrits via les fonds de fonds gérés dans le cadre des programmes PME Innovation (FPCR 2000, FCIR, FFT34 et FPMEI), et France Investissement (FFI-A, FFI-B, FFI II, FFI III, FFI IV et FFI V).

Le métier du Fonds de fonds assure également son activité au travers de la gestion pour compte de tiers tels que le Fonds National d'Amorçage (FNA), le Fonds National d'Amorçage N°2 (FNA 2), le Fonds de Fonds MultiCap Croissance (FFMC2), le Fonds MultiCap Croissance N°3 (MC3), le Fonds de Fonds de Retournement (FFR), le Fonds de Fonds Quartiers Prioritaires (FFQP), le

⁴Les fonds FPCR 2000, FCIR et FFT3 sont co-souscrits par des tiers à hauteur respectivement de 66,7 %, 42,9 % et 66,7 %



Fonds de Fonds Edtech (FFE), le Fonds French Tech Accélération (cogéré avec la Direction de l'innovation), le Fonds Accélération Bio Santé (FABS, cogéré avec la Direction de l'Innovation et la Direction Fonds Propres Projets Industriels), le Fonds French Touch (FFT, cogéré avec la Direction de l'Innovation) souscrits par l'État dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), le Fonds France Relance États-Régions (FFRER) souscrit par l'État dans le cadre du plan de relance Facilité pour la Reprise et la Résilience validé par la Commission Européenne, et du Plan National de Relance et de Résilience (PNRR), le FFI3+ souscrit par les fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts, le Fonds de Fonds Digital (FFD) souscrit par la Caisse des Dépôts et certaines de ses filiales et le Fonds de Fonds Growth (FFG) souscrit par la CDC et des assureurs.

Une nouvelle activité à destination des particuliers a également été développée au travers des Fonds Bpifrance Entreprises 1 et Bpifrance Entreprises 2 constitués en 2020 et en 2022.

- **Le métier du Capital-innovation** investit en direct dans des start-ups et scale-ups françaises positionnées sur des secteurs d'avenir, en particulier dans les biotechnologies, les écotechnologies, le numérique et les industries créatives. Les équipes d'investissement sont structurées par pôles d'investissement dédiés à des secteurs ou des stades d'intervention et agissent pour le compte de fonds détenus en fonds propres par Bpifrance Participations, ou détenus par des tiers (dont certains fonds du Programme d'Investissements d'Avenir).

Le métier est structuré autour de pôles d'investissement distingués par secteurs ou stade d'intervention :

- Le pôle **Large Venture** qui investit via Bpifrance Participations et le fonds Bpifrance Innovation I – Large Venture 2 dans tous les domaines de l'Innovation (principalement les sociétés en forte accélération dans les domaines du Numérique et des Sciences de la Vie) et à partir de 10 M€ d'investissement unitaire ;
- Le pôle **Digital Venture** qui investit via les fonds Ambition Numérique, Ambition Amorçage Angels et le fonds Bpifrance Innovation I - Digital Venture Seed & Digital Venture AB dans des start-ups du numérique, à des stades d'amorçage et de séries A et B ;
- Le pôle **Sciences de la Vie** qui intervient dans les secteurs des Biotech et Medtech via les fonds Bioam, InnoBio 1 et 2, Biothérapies Innovantes et Maladies Rares, FABS et Bpifrance Innovation I - Medtech ;
- Le pôle **Patient Autonome** qui intervient sur le secteur de la santé numérique à travers le fonds Patient Autonome ;
- Le pôle **Ecotechnologies** qui intervient via les fonds Ecotechnologies, Ville De Demain et Bpifrance Innovation I - Impact ;
- Le pôle **French Tech Accélération** qui intervient via les fonds FTA et FTA2 en soutien aux accélérateurs et fonds d'investissements d'accélération ;
- Le pôle **Innovation Transverse Capital-risque** qui intervient via les fonds PSIM, Definvest, Fonds Innovation Défense et French Tech Seed ;
- Le pôle **Industries Culturelles et Créatives** qui intervient via les fonds suivants : Fonds pour les Savoir-Faire d'Excellence (FSFE), Mode et Finance 2, Patrimoine et Création 2, Bpifrance Mezzanine I, Bpifrance Capital I et Tech&Touch.
- Le pôle des **Investissements dans les projets industriels**, qui gère le fonds SPI, a été intégré à la Direction de l'Innovation en 2021 (auparavant dans la Direction Capital Développement), afin de créer un continuum complet permettant d'accompagner en fonds propres les start-ups deeptech jusqu'à l'industrialisation.

Les équipes Accompagnement du Capital-innovation sont regroupées au sein de **Bpifrance Le Hub** et interviennent principalement auprès des start-ups du portefeuille de Bpifrance.

Enfin, Bpifrance a été impliqué dans le déploiement du nouveau **Fonds French Tech Souveraineté**.

1.1.4.2. Le mode d'intervention des différents métiers de l'Investissement

Les investissements du groupe Bpifrance sont opérés soit en direct par Bpifrance Participations, soit au travers de fonds partenaires. Les modes d'intervention diffèrent selon les métiers, selon ce qui est précisé ci-après :

- a) Les investissements du métier Mid & Large Cap sont réalisés directement par les équipes de Bpifrance Participations, sur le bilan de la holding d'investissement pour les investissements dans les grandes entreprises (GE), les nouveaux investissements dans des entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont réalisés au travers du fonds ETI 2020, levés au cours du premier trimestre 2014. Les investissements dans les équipementiers du secteur de l'automobile de rangs 1 et 2 sont réalisés par les fonds FAAs, les investissements en capital ou en dette mezzanine dans le *mid-market* sont réalisés par les fonds Croissance ;
- b) Les métiers Fonds propres PME et Fonds de fonds investissent principalement au travers de fonds. Ces fonds sont essentiellement financés via une holding intermédiaire (FSI PME Portefeuille entièrement détenue par Bpifrance Participations) et gérée par la société de gestion Bpifrance Investissement ;
- c) Le Capital-innovation a réalisé ses investissements aussi bien au travers de fonds gérés par Bpifrance Investissement que directement, sur le bilan de Bpifrance Participations au travers des activités Large Venture et Direct Innovation ;
- d) Le métier Fonds propres Projets Industriels intervient en minoritaire, aux côtés d'investisseurs *corporate*, dans des sociétés de projets industriels visant à soutenir le développement de filières industrielles dans des secteurs clés pour l'économie de demain (transition énergétique, économie circulaire, etc.).

1.1.5. International

La Direction Export de Bpifrance est structurée autour de trois métiers :

1.1.1.5. Assurance Export

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Bpifrance assure au travers de Bpifrance Assurance Export la gestion des garanties publiques à l'exportation au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'État. Jusqu'alors, cette activité était opérée par la Coface.

La garantie est accordée directement par l'État, témoignant ainsi du soutien de l'État français aux exportateurs. Ces garanties aux exportateurs sont destinées à encourager, soutenir et sécuriser les exportations françaises financées à moyen et long terme ainsi que les investissements français à l'étranger.

Plus précisément, l'offre de Bpifrance Assurance Export est composée d'un panel de solutions qui vise à soutenir la prospection des marchés étrangers, à faciliter l'émission de cautions et l'octroi de préfinancements par les banques, à sécuriser les exportations et les investissements à l'étranger, à rendre compétitifs les financements offerts aux clients étrangers et à protéger des fluctuations des devises.



Bpifrance Assurance Export assure la gestion des garanties publiques en stricte conformité avec les règles internationales de l'OMC, de l'Union Européenne et de l'OCDE.

Bpifrance Assurance Export est organisée en quatre pôles :

1. Grands Comptes ;
2. Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) et PME ;
3. Relations internationales, développement de l'offre et notation ;
4. Consolidations, indemnisations et recouvrement.

1.1.5.2. Financement de l'Export

Dans un environnement international toujours plus concurrentiel, les entreprises françaises se doivent d'accompagner leur offre technique et commerciale de propositions de financement afin de remporter des marchés qui seront les relais de leur croissance future.

Depuis 2015, la Direction des Financements Export propose aux entreprises exportatrices domiciliées en France des solutions de financement moyen long terme destinées à leurs acheteurs étrangers, qu'ils soient étatiques, publics, privés ou sociétés de projet.

Quel que soit le secteur d'activité (transport, énergie, eau, défense, équipements industriels...) et le continent de destination, la Direction des Financements Export de Bpifrance propose des crédits exports, avec la couverture de Bpifrance Assurance Export, sous forme de

- Rachat de crédit fournisseur (de 1 à 25 M€) ;
- Crédit acheteur bilatéral (de 5 à 25 M€) où en participation (jusqu'à 75 M€).

Ces modalités d'intervention permettent aux exportateurs de mitiger les risques de contrepartie tout en proposant à leurs acheteurs des solutions de financement compétitives et de long-terme.

1.1.5.3. Accompagnement à l'international

Ce pôle est le Hub de l'internationalisation des entreprises de Bpifrance. Il a pour mission d'accélérer et d'accompagner ces entreprises dans leur développement à l'international à travers les solutions et services suivants :

- Chaque année une quinzaine de missions internationales sont organisées avec nos partenaires de la Team France Export qui ont pour objectif de permettre aux entreprises accompagnées de confirmer ou pas un nouveau marché ;
- 6 formats de mission adaptés selon les besoins et le cycle de vie de l'entreprise ;
- Un accompagnement de nos clients sur leurs futures zones cible grâce à notre équipe basée à l'étranger composée de 17 personnes. (9 bureaux : Mexico, New-York, Abidjan, Dakar, Nairobi, Casablanca, Düsseldorf, Dubaï et Singapour) ;
- Des mises en relation pertinentes et ciblées depuis la France et à travers le monde via nos partenaires privilégiés et experts de qualité et de confiance de l'écosystème Export ;
- Être des facilitateurs de business en proposant aux dirigeants les meilleures solutions et dispositifs de l'offre International de Bpifrance ;
- Coordonner et être en appui des programmes dédiés aux exportateurs tels que l'Accélérateur international.

L'International se compose aussi de la **Direction des Affaires Internationales et Européennes**.



La Direction des Affaires Internationales et Européennes est une direction opérationnelle et transversale au sein de la Dised. En collaboration avec l'ensemble des directions de Bpifrance, elle s'applique à contribuer au rayonnement du Groupe et de son modèle, ainsi qu'au développement de ses métiers à l'international. Elle investit et développe des réseaux et partenariats avec de multiples acteurs : institutionnels, investisseurs, structures d'accompagnement, associations, entreprises, autorités publiques. A cet effet, la Direction est structurée autour de 5 équipes dédiées en contact permanent avec l'ensemble de nos partenaires.

L'équipe d'investisseurs fonds de fonds en Afrique, Averroès Africa, gère aujourd'hui 4 véhicules d'investissement et suit 25 participations. Elle a pour objectifs de participer à la croissance du capital investissement sur le continent, la rentabilité de ses investissements et le développement des relations d'affaires de son portefeuille sous-jacent avec les entreprises françaises, dans le cadre de la politique de Bpifrance en faveur du développement durable.

L'équipe EuroQuity anime une plateforme digitale de mise en relation entre les sociétés et les partenaires de leur développement, en France et à l'international, particulièrement en Europe et en Afrique.

L'équipe Expertise Internationale assure une assistance technique aux institutions et gouvernements étrangers qui souhaitent développer des activités de banque de développement ou des produits sur le modèle de Bpifrance. Elle travaille particulièrement en Afrique et en Europe.

L'équipe Europe et Relations Internationales assure le lobbying et la veille réglementaire de Bpifrance auprès des instances européennes et mobilise des ressources financières européennes au profit de Bpifrance et des entreprises françaises. Elle construit et anime les partenariats avec nos homologues et toute autre entité étrangère.

1.2. Activité du 1^{er} semestre 2022

1.2.1. Activité de Crédit (y compris prêts innovation, prêts digitaux et crédit export)

Moyen Long Terme

La production de crédits nouveaux augmente de 0,7 milliard d'euros sur le premier semestre 2022 par rapport au premier semestre 2021 (5,0 milliards d'euros au 30 juin 2022 contre 4,4 milliards d'euros au 30 juin 2021), principalement dû au dynamisme des prêts sans garantie du métier Financement sur la période (+27,5 %).

Court-Terme

Concernant l'activité du financement à court terme, elle continue sa baisse programmée pour le financement du CICE (-44,5%) mais se présente en hausse sur l'activité de financement du poste client (Avance +) à hauteur de 5,8 %.

1.2.2 Aides à l'Innovation

L'activité de financement de l'innovation au travers des aides enregistre quant à elle une baisse de -28,8% (1,4 milliard d'euros d'accords au 30 juin 2022 contre 2,0 milliards d'euros au 30 juin 2021) sur la même période, principalement du fait du déploiement au premier semestre 2021 des dispositifs d'aides du Plan de relance (+1,0 milliard d'euros à fin juin 2021). Hors Plan de relance, l'activité reste stable sur la période à environ 1,0 milliard d'euros.

1.2.3. Garantie

L'activité de garantie est quant à elle en hausse de 31,4% sur les fonds classiques et de 5,2 % sur les fonds de garantie régionaux.

Au titre du premier semestre 2022, 4,4 milliards d'euros de prêts garantis par l'Etat ont été accordé à 21 626 PME et ETI.

1.2.4. Investissement

A mi-année 2022, 2,5 milliards d'euros ont été investis par les différents métiers de l'Investissement, soit une croissance de 32 % en comparaison avec le réalisé au 30 juin 2021.

Cette réalisation se détaille par métier comme suit :

- Près de 1,5 milliard d'euros ont été investis en capital développement, une hausse de plus de 40% par rapport au réalisé du 30 juin 2021 qui s'explique principalement par l'activité soutenue du fonds Lac 1, d'une part, et par un *deal flow* activité très dynamique sur les segments de Small cap et de Mid cap, d'autre part ;
- L'activité réalisée par les différents métiers de l'Innovation s'établit à 0,4 milliard d'euros à mi-année (+36 % par rapport au 30 juin 2021). Une croissance qui s'explique par le haut niveau de réalisation en Venture Capital ;
- Avec un niveau de souscriptions réalisées de près de 0,7 milliard d'euros, soit une augmentation de 14% par rapport au 30 juin 2021, l'activité de la direction des Fonds de fonds demeure très élevée.



Les différents métiers de l'Investissement ont généré 1,1 milliard d'euros de trésorerie au titre des cessions et remboursements des lignes détenues en direct et des distributions opérées par les fonds partenaires, soit un niveau proche du haut niveau constaté à mi-année 2021 malgré une légère baisse de près de 5% :

- Les différents métiers de capital développement ont enregistré près de 0,6 milliard d'euros de produits de cession et de remboursement, en légère hausse de 4% par rapport au 30 juin 2021 compte tenu principalement des opérations de cessions réalisées sur le portefeuille de Large Cap pour près de 0,4 milliard d'euros et de la très forte activité de cessions sur le portefeuille de Small Cap avec une réalisation historique de plus de 130 millions d'euros à mi-année ;
- Plus de 70 millions d'euros ont été enregistrés sur les opérations de cessions réalisées par les différents métiers de l'Innovation. Avec un réalisé de plus de 40 millions d'euros, les fonds de *Digital Venture* sont les principaux contributeurs ;
- Les distributions opérées par les fonds partenaires au 30 juin 2022, sous l'impulsion de la dynamique d'activité constatée en 2021, s'élèvent à près de 0,5 milliard d'euros et atteignent ainsi un nouveau record.

1.2.5. Accompagnement

Sur le premier semestre 2022, le nombre de nouvelles entreprises accélérées reste élevé à 516 contre 524 sur le premier semestre 2021. Le nombre de missions de conseil est également élevé à hauteur de 825 sur la période.

1.2.6. Création

Sur le premier semestre 2022, 7 346 prêts d'honneur ont été décaissés contre 2 738 sur le premier semestre 2021 (+168,3 %).

1.2.7. Assurance Export (pour le compte de l'Etat)

Au niveau de l'Assurance-Crédit, le niveau d'activité reste soutenu avec un nombre de 71 demandes de garanties acceptées pour un montant de 7,6 milliards d'euros.



2. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

2.1. Concours à la clientèle

Au 30 juin 2022, les encours regroupant toutes les activités de financement sont en hausse à 46,9 milliards d'euros contre 45,8 milliards d'euros au 31 décembre 2021.

Les crédits à l'équipement et les crédits de trésorerie (hors dépréciations collectives) s'établissent à 21,9 milliards d'euros contre 21,6 milliards d'euros au 31 décembre 2021.

Les opérations de crédit-bail (hors dépréciations collectives) sont en légère baisse à 6,1 milliards d'euros contre 6,2 milliards d'euros au 31 décembre 2021.

Le montant total des dépréciations collectives sur encours bilan s'élève à 633,2 millions d'euros au 30 juin 2022.

2.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Le portefeuille des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres est en diminution de 2 milliards d'euros, passant de 18,5 milliards au 31 décembre 2021 à 16,5 milliards au 30 juin 2022.

Les variations de valeur de cette catégorie s'élèvent à -0,8 milliards d'euros au premier semestre 2022.

2.3. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Au 30 juin 2022, la progression du poste de 0,4 milliards d'euros provient notamment du résultat net de la société STMicroelectronics.

2.4. Engagements envers la clientèle

Au 30 juin 2022, le montant total des engagements du groupe Bpifrance s'élève à 25,6 milliards d'euros contre 24, milliards au 31 décembre 2021.

Les engagements de garantie sont en légère hausse à 12,9 milliards d'euros contre 12,5 milliards au 31 décembre 2021.

2.5. Compte de résultat

Au total, le résultat net au 30 juin 2022 est élevé, à 1 030 millions d'euros, soit un niveau voisin du budget pour l'ensemble de l'année 2022. Il s'élevait à 894 millions d'euros au 30 juin 2021.

Le produit net bancaire s'élève à 1 432 millions d'euros au premier semestre 2022, en léger recul de -4,9% par rapport au premier semestre 2021 (1 506 millions d'euros). Cette baisse est principalement due à la contribution de Bpifrance Participations en matière de gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (-61 millions d'euros de variations de valeur par rapport à 2021, année exceptionnellement



favorable), et par capitaux propres (-69 millions d'euros sur les dividendes lesquels intégraient près de 200 M€ de distributions exceptionnelles en titres).

La marge nette d'intérêt affiche une croissance de 28 millions d'euros (+6,7%) par rapport au premier semestre, soutenue par la progression de 1,8 % de l'encours moyen de l'activité de crédit sur la période, par le mix de produits et par le contexte de taux d'intérêts.

Les charges d'exploitation (y compris dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles), qui soutiennent et accompagnent le développement de l'activité du groupe, affichent une hausse de 13,6 millions d'euros par rapport au premier semestre 2021, soit une progression de 3,1%, dans un contexte sanitaire presque normal.

Le coût du risque est en dotation nette de -109,2 millions d'euros au premier semestre 2022.

Du fait de perspectives macro-économiques très incertaines en lien notamment avec le conflit en Ukraine, les risques attendus (buckets 1 et 2) sont en dotation de -52 millions d'euros au premier semestre 2022.

Les dotations nettes au titre des risques avérés (bucket 3) sont contenues au premier semestre 2022, à -57 millions d'euros contre -93 millions d'euros au premier semestre 2021.

La contribution au résultat net des mises en équivalence s'élève à 267 millions d'euros au 30 juin 2022 et comprend notamment la contribution de ST Microelectronics pour 260 millions d'euros laquelle intègre, en complément d'un niveau de résultat élevé, un impact « technique » de 92 M€ généré par la composante optionnelle des obligations échangeables émises par la société. A noter la moindre contribution d'Eutelsat dont les résultats s'établissent en baisse compte tenu du recul de l'activité enregistrée sur certains segments (Broadcast).

3. LES RISQUES

3.1. Le risque de crédit

Exerçant une activité bancaire, Bpifrance est exposé au risque de crédit sur ses opérations de financement des entreprises. Cela inclut :

- le risque de défaut, risque pour un créancier de perdre définitivement sa créance dans la mesure où le débiteur ne peut pas, même en liquidant l'ensemble de ses avoirs, rembourser la totalité de ses engagements ;
- le risque de migration qui désigne la perte potentielle résultant de la dégradation (ou la dégradation de la notation) d'un instrument de crédit interne / externe ou d'une contrepartie, ainsi que les pertes potentielles indirectes pouvant résulter d'un événement de migration de crédit ;
- le risque de concentration single name découlant de l'exposition à des contreparties considérées comme un même groupe de clients liés ;
- le risque de concentration sectorielle découlant de l'exposition à des contreparties opérant dans le même secteur économique.

Bpifrance déploie majoritairement ses activités de financement à destination des entreprises françaises de toutes tailles (de la TPE/PME aux grandes entreprises), à travers une large gamme de classes d'actifs (mobilisations de créances, prêts, garanties), d'horizons d'engagements (court à long terme). Dans le financement qu'elle accorde, Bpifrance veille à limiter la prise de risque via (i) la mise en place de co-



financement impliquant un partage du risque avec une banque commerciale, (ii) la mise en place de suretés ou de garanties.

Bpifrance encadre ses expositions individuelles et globales au risque de crédit en s'appuyant sur une politique d'octroi définissant les caractéristiques des dossiers de crédit et les niveaux de délégations en fonction de la taille de l'engagement ou du caractère sensible et/ou spécifique de la transaction. Les décisions de crédit s'appuient sur une analyse synthétique, complète et mise à jour régulièrement, l'Outil d'Aide à la Décision et les notations Fiben fournies par la Banque de France. Elles sont prises sur la base de critères objectifs, avec une perspective à long terme, une volonté de diversification, en anticipant et en prenant en compte les évolutions des écosystèmes clients. Ces décisions sont suivies et revues de manière régulière. Le groupe Bpifrance est particulièrement vigilant au risque de concentration (par client, secteur, notation) et est attentif au maintien d'un portefeuille diversifié.

Tout engagement de Bpifrance (opérations de financement, de garantie et d'innovation) comportant des risques de crédit fait l'objet d'une première analyse par la Direction du financement et du pilotage réseau qui est responsable du suivi et de la relation client. La Direction du Risque de Crédit a la charge de la contre analyse des dossiers qui relèvent de la compétence du comité des risques de crédit ainsi que du comité de crédit de Bpifrance, et les présente pour décision à ces comités.

Selon les normes IFRS, l'exposition maximale au risque de crédit de Bpifrance s'élève à 89 423,7 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 87 153,1 millions d'euros au 31 décembre 2021.

3.2. Le risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à l'incapacité du groupe Bpifrance d'honorer ses obligations à un prix acceptable en un endroit et devise donnés. Ce risque peut survenir en cas de décalage dans les flux de trésorerie. Le risque de refinancement (faisant partie intégrante du risque de liquidité) survient lorsque les fonds nécessaires pour financer des actifs non liquides ne peuvent être obtenus dans des délais et à des prix acceptables.

Le risque de liquidité du groupe est suivi dans le cadre d'une politique de gestion du risque de liquidité définie dans la Politique de Gestion des Risques Groupe. La situation de liquidité du groupe Bpifrance est appréciée à partir de normes internes, d'indicateurs d'alerte et de ratios réglementaires.

Le dispositif en place défini dans le cadre de l'ILAAP (Internal Liquidity Adequacy Assessment Process) permet d'assurer au groupe Bpifrance les liquidités requises pour répondre à ses obligations à court terme et à moyen-long terme en matière de liquidité. Ces mesures doivent permettre au groupe Bpifrance de remplir les obligations réglementaires auxquelles il est soumis.

3.3. Les risques de taux et de change

Le risque de taux d'intérêt recouvre le risque pour Bpifrance de subir des pertes provoquées par une évolution défavorable des taux d'intérêts, notamment en cas de déséquilibre entre les taux d'intérêt générés par ses actifs et ceux dus au titre de son passif. Bpifrance réalise une part de ses résultats sous forme de marge nette d'intérêt et reste à ce titre fortement exposé aux fluctuations des taux d'intérêt ainsi qu'aux changements de la courbe des taux, notamment dans ses activités du Financement.



Bpifrance est exposé au risque de change, lequel traduit le risque que les variations des cours des monnaies influent négativement la valeur des instruments et génèrent donc des pertes au titre de capitaux empruntés ou prêtés dans des devises autres que l'euro.

Le groupe Bpifrance gère son bilan afin que sa structure soit globalement équilibrée en taux et change. Les adossements recherchés entre emplois et ressources visent à limiter l'exposition de l'établissement aux risques financiers. Les risques de taux et de change sont mesurés globalement chaque mois et encadrés par un système de limites. Afin de couvrir les risques de taux et de change, Bpifrance négocie des instruments financiers à terme sur les marchés organisés et de gré à gré (principalement des contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises) ou réalise des opérations sur titres d'Etat. Le Comité ALM examine les risques de taux d'intérêt et de change et s'assure également du respect des limites fixées. En dehors de ces réunions périodiques, le Comité ALM peut être réuni, notamment si les paramètres de marché varient brutalement ou si les limites fixées sont dépassées.

3.4. Les risques générés par l'activité Investissement

Dans le cadre de son activité Investissement, le groupe Bpifrance possède d'importants portefeuilles de titres composés essentiellement d'actions cotées et non cotées ainsi que de parts dans des fonds d'investissements. Il est exposé au risque de dépréciation de ses investissements cotés et non cotés. En outre, la structure du portefeuille de la filiale Bpifrance Participations l'expose à la variabilité de la juste valeur des investissements pouvant engendrer une perte directe en capital.

La constitution de ces portefeuilles s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la doctrine d'investissement du groupe qui privilégie des prises de participations minoritaires, opérées dans une approche avisée et dans une logique de capital « patient ».

Aucun portefeuille action du groupe n'est consacré à des opérations de « trading ». Bpifrance n'investit pas plus que le montant de ses fonds propres et surveille étroitement le risque de position lié à la dépréciation des investissements dans des participations directes ou indirectes.

Bpifrance s'attache à contenir, à tout moment, le risque de perte de valeur de marché en cas de stress sévère.

3.5. Le risque opérationnel

Le risque opérationnel du groupe Bpifrance est le risque de perte résultant de processus internes défaillants ou inadéquats (notamment ceux impliquant le personnel et les systèmes informatiques) ou d'événements externes, qu'ils soient délibérés, accidentels ou naturels (inondations, incendies, tremblements de terre, attaques terroristes...). Le risque opérationnel recouvre la fraude, les risques en lien avec les ressources humaines, les risques juridiques et de réputation, les risques de non-conformité, les risques liés aux systèmes d'information, la fourniture de services externalisés inappropriés ainsi que les risques de défaillance des processus opérationnels y compris les processus de crédit, ou l'utilisation d'un modèle (risque de modèle).

Le groupe Bpifrance est doté d'un dispositif de gouvernance et de gestion du risque opérationnel, dont le but principal est d'assurer la maîtrise globale des risques opérationnels et de non-conformité ainsi que de donner une assurance raisonnable que les objectifs fixés par le Groupe sont atteints. Le cadre lié à ce dispositif est défini dans la Charte du Contrôle Interne de Bpifrance, qui constitue le référentiel en matière de contrôle interne au sein du Groupe. La Politique de Gestion des Risques Opérationnels de Bpifrance s'applique dans le strict respect des obligations réglementaires et s'aligne avec la classification des risques opérationnels établi par le Comité de Bâle (article 324 du règlement 575/2013 du Parlement Européen). Au niveau de la seconde ligne de défense, la Direction de la Conformité et du



Contrôle Permanent, et plus particulièrement la Direction des Risques Opérationnels en son sein, est responsable de l'organisation et du fonctionnement du dispositif de maîtrise des risques opérationnels et de non-conformité.

3.6. Le risque de non-conformité

Le risque de non-conformité correspond au risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière significative ou d'atteinte à la réputation, qui naît du non-respect de dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législative ou réglementaire, nationales ou européennes directement applicables, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles et déontologiques, ou d'instructions prises notamment en application des orientations de l'organe de surveillance.

Bpifrance veille à (i) respecter l'ensemble des lois et réglementations notamment bancaires et financières auxquelles elle est assujettie et à (ii) établir des relations solides et efficaces avec ses autorités de supervision.

La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent (DCCP) est chargée de la supervision du dispositif de maîtrise des risques de non-conformité. Pour ce faire, la DCCP pilote les procédures, systèmes et contrôles mis en œuvre par les sociétés du groupe pour garantir la conformité des opérations du Groupe Bpifrance aux lois, règlements et règles de place notamment en matière de réglementation bancaire et financière.

Plus particulièrement, Bpifrance a déployé un dispositif pour lutter contre la délinquance financière et ainsi prévenir le blanchiment, le financement du terrorisme et la fraude. Des procédures relatives à la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) ont ainsi été mises en place ; elles impliquent notamment une formation dédiée de l'ensemble des collaborateurs (dirigeants et opérationnels) sur ces enjeux. Un outil dédié à la LCB-FT permet notamment de saisir des informations relatives aux clients, de déposer des documents relatifs à la « connaissance client » ou « KYC » (Know Your Customer) et de fiabiliser les données et les liens entre les différentes sociétés clientes. Un dispositif d'évaluation des fournisseurs a également été mis en place.

3.7. Les risques liés au climat

Les risques liés au climat se subdivisent en deux grandes familles :

- Le risque physique renvoie aux conséquences financières qui résultent du changement climatique à travers des aléas extrêmes et/ou chroniques ;
- Le risque de transition qui correspond au risque de pertes encourues, directement ou indirectement, du fait d'un processus d'adaptation inadéquate vers une économie bas carbone.

Le groupe Bpifrance intègre progressivement l'évaluation de ces risques dans son dispositif de gestion des risques. Le suivi des risques climatiques est en effet un enjeu particulier pour Bpifrance dans le cadre de son objectif stratégique de « Banque verte » et du Plan Climat lancé en 2020.

Démarré en 2021, le dispositif de gestion des risques climatiques s'étend à l'ensemble des métiers de Bpifrance et continuera à se développer en 2022 conformément au plan d'action produit par la Direction des Risques Groupe, avec notamment la mise en place d'un Comité de Gestion des Risques Climatiques et Environnementaux.



Bpifrance se dote d'un cadre visant à évaluer et quantifier l'exposition de son portefeuille aux risques physiques et de transition climatique. Ce cadre de suivi s'appuie sur une série d'indicateurs internes en développement, qui visent à identifier les poches et/ou les contreparties à enjeux nécessitant, le cas échéant, une analyse renforcée et/ou une intervention adéquate, à mesurer et à piloter la sensibilité du portefeuille à la transition et au risque physique.

4. EVOLUTION PREVISIBLE 2022

Au 30 juin 2022, Bpifrance est très en avance sur l'exécution de son budget annuel.

Cette avance sera confirmée au second semestre 2022 si les marchés actions se maintiennent et si la sinistralité demeure meilleure qu'anticipée sur les risques de crédit.

ANNEXE

Chiffres clés

1. Chiffres clés de Bpifrance au premier semestre 2022

- Activité :

Activité bancaire					
En millions d'euros	2020	2021	Evolution 2020	1er semestre 2021	1er semestre 2022
Cofinancement de l'investissement	11 419	9 682	- 1 737	4 374	5 033
Mobilisation de créances	3 861	3 817	- 44	3 781	4 001
Préfinancement du CICE	2 886	1 741	- 1 145	2 256	1 251
Montants des risques garantis (hors fonds internes)	2 719	3 093	374	1 478	1 941
Montants des risques garantis Bpifrance Régions	279	304	25	164	173
Aides Innovation	2 083	3 826	1 743	1 972	1 405

Activité d'investissement					
En millions d'euros	2020	2021	Evolution 2021	1er semestre 2021	1er semestre 2022
Actifs sous gestion	41 604	44 412	2 808	42 498	47 015
Fonds de fonds	12 679	13 479	800	12 759	13 785
Small Cap	2 346	2 413	67	2 297	3 015
Innovation (yc. Fonds SPI)	5 038	5 481	443	5 236	6 531
Mid&Large	21 541	23 038	1 497	22 206	23 684

- Performance :

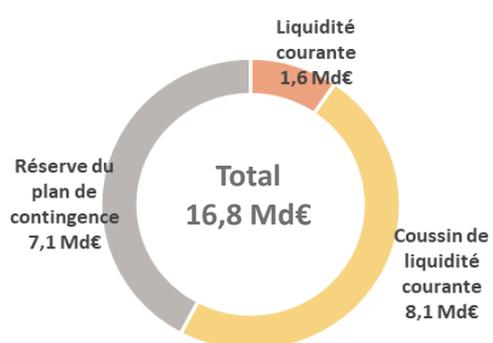
Indicateurs de performance - Bpifrance					
En millions d'euros	2020	2021	Evolution 2021	1er semestre 2021	1er semestre 2022
Produit net bancaire	1 239	2 916	1 677	1 506	1 432
dont Bpifrance Participations	427	1 914	1 487	1 025	917
Charges d'exploitation	- 793	- 870	- 77	- 438	- 451
Coût du risque	- 462	- 75	387	16	109
Résultat d'exploitation	- 15	1 972	1 987	1 084	872
Contribution des sociétés en MEE	- 124	49	173	- 81	267
Résultat net part du groupe	- 121	1 835	1 956	894	1 030
En millions d'euros	2020	2021	Evolution 2021	1er semestre 2021	1er semestre 2022
Variation de valeur	126	6 260	6 134	3 033	- 2 036
Return on Equity	-0,4%	6,5%	6,9%	3,3%	7,4%



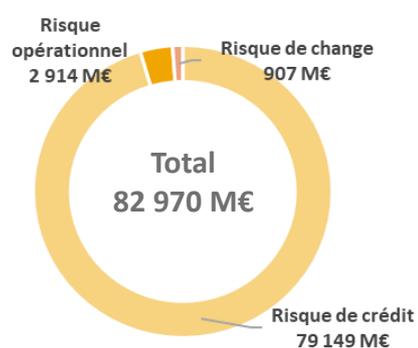
- Situation de liquidité et de solvabilité :

	31/12/2020	31/12/2021	30/06/2022
Ratio CET1	30,75 %	30,52 %	29,46 %
Ratio de levier	20,82 %	20,88 %	20,77 %
Ratio de liquidité LCR	886 %	425 %	954%

Réserve de liquidité



Risque pondéré par type de risque



2. Données financières au 30/06/22 consolidées au niveau de l'EPIC Bpifrance

(en millions €)	2020	2021	Evolution 2021/2010	1er semestre 2021	1er semestre 2022
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	24 704,0	26 120,8	+5,7%	26 475,2	27 447,7
RESULTATS					
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	-14,0	-14,8	-5,7%	-6,5	-9,6
Résultat opérationnel	-139,7	-14,8	+89,4%	-6,5	-9,6
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-206,5	887,1	+529,6%	434,1	498,6
Résultat avant impôts	-463,6	1 121,4	+341,9%	598,9	683,6
Résultat net, part du groupe	-473,5	1 106,5	+333,7%	595,3	671,8

(Données financières non auditées)

Les comptes consolidés de l'EPIC Bpifrance comprennent les comptes consolidés de Bpifrance SA par mise en équivalence ainsi que les comptes de l'entité mère.

La hausse des capitaux propres entre le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022 résulte principalement de l'évolution des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (1 032,9 M€ au 30 juin 2022 contre -18,6 M€ au 31/12/2021). Le résultat du premier semestre 2022 est composé pour l'essentiel de la quote-part du résultat de Bpifrance SA pour un montant de 508,2 M€.

II. COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan consolidé de Bpifrance au 30 juin 2022

ACTIF (en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Caisse, banques centrales	7 030,7	8 600,4
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6 802,1	6 312,2
Instruments dérivés de couverture	30,3	11,0
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	16 483,9	18 479,8
Titres au coût amorti	8 910,0	8 053,1
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 589,4	1 715,9
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	46 914,8	45 932,8
Opérations de location financement et assimilées, au coût amorti	6 095,0	6 154,6
Aides au financement de l'innovation	963,5	964,3
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 071,7	124,0
Actifs d'impôts courants et différés	367,3	318,2
Comptes de régularisation et actifs divers	1 091,5	762,2
Actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3 307,3	2 929,4
Immeubles de placement	0,0	0,0
Immobilisations corporelles	253,7	262,7
Immobilisations incorporelles	229,6	225,4
Ecarts d'acquisition	2,1	2,1
TOTAL DE L'ACTIF	101 142,9	100 848,1

Bilan consolidé de Bpifrance au 30 juin 2022

PASSIF (en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Banques centrales	0,0	0,0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1,2	0,0
Instruments dérivés de couverture	28,9	36,5
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	18 907,9	21 414,3
Dettes envers la clientèle	2 340,5	2 443,2
Dettes représentées par un titre	37 796,8	36 402,5
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 321,7	264,5
Passifs d'impôts courants et différés	89,0	168,8
Comptes de régularisation et passifs divers	3 437,5	2 844,1
Dettes locatives	134,1	140,5
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0
Provisions	147,0	137,7
Ressources nettes d'intervention à l'innovation	2 373,2	1 931,4
- Affectées aux engagements	1 090,5	1 039,7
- Non affectées	1 282,7	891,7
Fonds de garantie publics	6 743,4	6 690,8
- Affectés aux engagements	2 216,3	2 378,8
- Non affectés	4 527,1	4 312,0
Dettes subordonnées	7,2	7,2
Capitaux propres	27 814,5	28 366,6
Capitaux propres part du Groupe	27 742,2	28 340,5
- Capital et réserves liées	21 122,4	21 122,4
- Réserves consolidées	4 365,5	3 235,2
- Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 224,0	2 154,3
- Résultat	1 030,3	1 828,6
Intérêts minoritaires	72,3	26,1
- Réserves	72,3	26,0
- Résultat	0,0	0,1
TOTAL DU PASSIF	101 142,9	100 848,1

Compte de résultat consolidé publiable de Bpifrance

(en millions d'euros)

	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Intérêts et produits assimilés	991,9	1 827,4	901,0
Intérêts et charges assimilées	-548,9	-944,6	-485,8
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	0,0	0,0	0,0
Commissions (produits)	54,3	85,0	39,3
Commissions (charges)	-0,8	-3,1	-1,5
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	465,4	1 269,2	526,4
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	377,5	544,2	447,0
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	0,0	0,0	0,0
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0
Produits des autres activités	124,1	259,3	110,8
Charges des autres activités	-31,2	-121,3	-31,1
PRODUIT NET BANCAIRE	1 432,3	2 916,1	1 506,1
Charges générales d'exploitation	-409,5	-786,9	-397,0
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-41,9	-82,8	-40,8
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	980,9	2 046,4	1 068,3
Coût du risque de crédit	-109,2	-74,6	15,9
RESULTAT D'EXPLOITATION	871,7	1 971,8	1 084,2
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	264,8	225,2	104,0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0,0	-170,0	-169,6
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2,2	-13,1	-15,2
RESULTAT AVANT IMPOT	1 138,7	2 013,9	1 003,4
Impôts sur les bénéfices	-108,4	-185,2	-109,5
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	0,0	0,0	0,0
RESULTAT NET	1 030,3	1 828,7	893,9
Intérêts minoritaires	0,0	0,1	0,1
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	1 030,3	1 828,6	893,8
* Résultat par action (en euros)	1,52	2,70	1,32
* Résultat dilué par action (en euros)	1,52	2,70	1,32

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres de Bpifrance

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
RESULTAT NET	1 030,3	1 828,7	893,9
Eléments pouvant être reclassés (recyclables) en résultat net			
<i>Ecart de conversion</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	-154,2	-42,5	-39,7
<i>Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence</i>	85,8	63,9	11,1
<i>Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Impôts liés</i>	39,8	11,0	10,2
Eléments ne pouvant pas être reclassés (non recyclables) en résultat net			
<i>Réévaluation des immobilisations</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies</i>	0,0	1,0	0,0
<i>Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	-1 120,3	2 595,2	1 889,5
<i>Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables</i>	-203,5	189,3	87,9
<i>Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Impôts liés</i>	139,6	27,1	68,2
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	-1 212,7	2 845,0	2 027,2
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	-182,4	4 673,7	2 921,1
Dont part du groupe	-185,1	4 673,4	2 921,1
Dont part des intérêts minoritaires	2,7	0,3	0,0
Pour information : Montant du transfert en réserve d'éléments non recyclables	-303,2	-7,2	12,8

Variation des capitaux propres (part du groupe)

	Capital et réserves liées	Réserves	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Affectation	Total
<i>(en millions d'euros)</i>					
Situation au 31 décembre 2020	21 122,4	3 858,8	-779,9	0,0	24 201,3
Résultat 2020				-139,6	-139,6
Résultat affecté aux réserves	0,0	-139,6	0,0	139,6	0,0
Variation gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	12,8	2 000,9	0,0	2 013,7
<i>financiers affectant les capitaux propres non recyclables</i>	0,0	0,0	2 000,6	0,0	2 000,6
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres</i>	0,0	0,0	-25,9	0,0	-25,9
<i>Cession d'instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	0,0	12,8	-12,8	0,0	0,0
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0,0	0,0	-0,4	0,0	-0,4
Ecarts de conversion	0,0	0,0	7,5	0,0	7,5
Variation de périmètre	0,0	40,1	80,4	0,0	120,5
Divers	0,0	0,1	0,2	0,0	0,3
Situation au 30 juin 2021	21 122,4	3 772,2	1 308,7	0,0	26 203,3
Résultat 1er semestre 2021				893,8	893,8
Résultat affecté aux réserves	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Application de la décision IFRS IC sur les avantages postérieurs à l'emploi (cf 2.1)	0,0	2,7	0,0	0,0	2,7
Variation gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	-20,0	786,1	0,0	766,1
<i>financiers affectant les capitaux propres non recyclables</i>	0,0	0,0	771,0	0,0	771,0
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres</i>	0,0	0,0	-4,9	0,0	-4,9
<i>Cession d'instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	0,0	-20,0	20,0	0,0	0,0
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0,0	0,0	4,5	0,0	4,5
Ecarts de conversion	0,0	0,0	55,6	0,0	55,6
Distribution de dividendes	0,0	-427,2	0,0	0,0	-427,2
Titres d'auto-contrôle	0,0	-21,7	0,0	0,0	-21,7
Variation de périmètre	0,0	-71,0	-0,4	0,0	-71,4
Divers	0,0	0,2	-0,2	0,0	0,0
Situation au 31 décembre 2021	21 122,4	3 235,2	2 154,3	0,0	26 511,9
Résultat 2ème semestre 2021				934,8	934,8
Résultat affecté aux réserves	0,0	1828,6	0,0	-1828,6	0,0
Variation gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	-303,2	-1023,1	0,0	-1326,3
<i>financiers affectant les capitaux propres non recyclables</i>	0,0	0,0	-1200,4	0,0	-1200,4
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres</i>	0,0	0,0	-125,9	0,0	-125,9
<i>Cession d'instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	0,0	-303,2	303,2	0,0	0,0
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0,0	0,0	13,4	0,0	13,4
Distribution de dividendes	0,0	-440,7	0,0	0,0	-440,7
Ecarts de conversion	0,0	0,0	97,3	0,0	97,3
Variation de périmètre	0,0	45,8	-18,2	0,0	27,6
Divers	0,0	-0,2	0,3	0,0	0,1
Situation au 30 juin 2022	21 122,4	4 365,5	1 224,0	0,0	26 711,9
Résultat 1er semestre 2022				1 030,3	1 030,3

Variation des intérêts minoritaires

Intérêts minoritaires au 31 décembre 2020	14,3
Variation gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-0,1
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres</i>	-0,1
<i>Variation de valeur des instruments financiers rapportées au résultat</i>	0,0
Distribution de dividendes	-1,8
Variation de périmètre	16,4
Quote-part de résultat au 1er semestre 2021	0,1
Intérêts minoritaires au 30 juin 2021	28,9
Variation gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,3
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres</i>	0,3
<i>Variation de valeur des instruments financiers rapportées au résultat</i>	0,0
Distribution de dividendes	-0,9
Variation de périmètre	-2,2
Quote-part de résultat au 2ème semestre 2021	0,0
Intérêts minoritaires au 31 décembre 2021	26,1
Variation gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2,7
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres</i>	2,7
<i>Variation de valeur des instruments financiers rapportées au résultat</i>	0,0
Distribution de dividendes	-1,7
Variation de périmètre	45,2
Quote-part de résultat au 1er semestre 2022	0,0
Intérêts minoritaires au 30 juin 2022	72,3

Tableau des flux de trésorerie groupe Bpifrance

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
Résultat avant impôts	1 138,7	2 013,9	1 003,4
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	41,9	82,8	40,8
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-2,2	13,1	15,2
Dotations nettes aux provisions	90,4	75,3	-10,4
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-264,9	-114,6	6,7
Perte nette/gain net des activités d'investissement	-342,1	-1 008,2	-967,7
Autres mouvements	193,1	-579,8	-566,6
Autres mouvements (spécifiques aux fonds de garantie)	52,6	235,2	120,3
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-231,2	-1 296,2	-1 361,7
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-2 448,3	2 726,1	1 949,8
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 236,9	-2 067,7	-1 997,3
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-592,9	18,7	-234,7
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-10,4	714,5	489,6
Flux liés aux autres opérations affectant l'activité de l'innovation	442,5	39,2	92,7
Impôts versés	-8,0	-254,6	10,8
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-3 854,0	1 176,2	310,9
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-2 946,5	1 893,9	-47,4
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	306,9	-148,7	242,4
Flux liés aux immeubles de placement	0,0	0,0	0,0
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-32,1	-102,5	-31,7
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	274,8	-251,2	210,7
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-452,5	-475,6	-15,2
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	1 456,6	-418,2	831,1
Total flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	1 004,1	-893,8	815,9
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)		0,0	
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	-1 667,6	748,9	979,2
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-2 946,5	1 893,9	-47,4
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	274,8	-251,2	210,7
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	1 004,1	-893,8	815,9
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	9 888,4	9 139,5	9 139,5
Caisse, banques centrales (actif & passif)	8 600,4	7 819,2	7 819,2
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 288,0	1 320,3	1 320,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	8 220,8	9 888,4	10 118,7
Caisse, banques centrales (actif & passif)	7 030,7	8 600,4	8 619,4
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 190,1	1 288,0	1 499,3
Variation de la trésorerie nette	-1 667,6	748,9	979,2



III. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

de Bpifrance au 30 juin 2022





Note 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Bpifrance au titre de la période de six mois close le 30 juin 2022 sont établis et présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils figurent dans le Document d'enregistrement universel au titre de l'exercice 2021.

Principes et méthodes comptables retenus

Cadre réglementaire

Les comptes consolidés du groupe Bpifrance sont établis selon les normes IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2022.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux utilisés par le groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les principes comptables et méthodes d'évaluation applicables au 31 décembre 2021 figurent au sein des notes 3 à 5 des états financiers consolidés de l'exercice 2021.

Par ailleurs, le groupe n'applique pas les normes, interprétations et amendements dont l'application n'est qu'optionnelle à ce jour.

Présentation des comptes consolidés

La présentation des états de synthèse utilisée est conforme à celle proposée par la recommandation ANC n°2017-02 du 2 juin 2017 relative au format des comptes consolidés des établissements du secteur bancaire selon les normes comptables internationales.

Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige la formulation d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation. Notamment, les engagements de retraite ont été évalués au 30 juin 2022 par extrapolation de l'évaluation actuarielle réalisée au 31 décembre 2021.

Caractère saisonnier, cyclique ou occasionnel des activités

En dehors de la provision pour congés payés qui enregistre les droits acquis non encore pris au 30 juin, les activités du groupe ne présentent pas de caractère saisonnier, cyclique ou occasionnel.

2.1 Faits significatifs de la période

2.1.1. Guerre en Ukraine

L'invasion de l'Ukraine par la Russie - le 24 février 2022 - a entraîné une instabilité des marchés financiers et de l'économie en général ainsi que la mise en œuvre sans précédent de nouvelles réglementations de sanctions économiques par la communauté internationale.

Du fait de sa vocation à financer principalement les entreprises françaises, les expositions directes du groupe Bpifrance sur la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie sont très limitées et faibles, de l'ordre de 5 M€ relatifs au risque net d'expositions liées à des crédits-export finançant des acheteurs ukrainiens dans le cadre du soutien apporté par Bpifrance aux exportateurs français.

Parmi les trois prises de participation de Bpifrance Participations dans des entités russes, non visées à date par des sanctions économiques françaises, européennes ou américaines, mais réalisées aux côtés d'un partenaire russe, visé à présent par des sanctions économiques européennes et américaines, deux d'entre elles ont été cédées sur le deuxième trimestre 2022 et un accord de cession est en cours de finalisation pour la troisième. Cette position a été entièrement dépréciée dans le bilan du groupe Bpifrance au 30 juin 2022.

L'impact de cette crise sur le portefeuille de crédits clientèle de Bpifrance est appréhendé via le calcul des pertes attendues. L'effet sur la croissance et les perspectives macroéconomiques est pris en compte dans la mise à jour des scénarii macroéconomiques retenus dans l'information *forward looking*. L'effet des difficultés d'approvisionnement, du coût des matières premières et du coût de l'énergie est intégré via des ajustements.

En outre, il convient de rappeler que le groupe Bpifrance comprend la société Bpifrance Assurance Export, qui agit au nom, pour le compte et sous le contrôle exclusif de l'Etat français au regard du soutien des exportations françaises. A ce titre, cette filiale est impliquée dans la négociation, la mise en œuvre et le suivi de ces soutiens publics aux exportations françaises. Ces expositions, directement portées par l'Etat (et non sur le bilan de Bpifrance), représentent un peu de plus de 560 M€ sur l'Ukraine et environ 1 Md€ sur la Russie.

2.1.2. Calcul des pertes de crédit attendues

Les exercices 2020 et 2021 ont été marqués par la crise sanitaire sans précédent de la Covid-19. En 2022, les répercussions économiques et sociales de cette pandémie, notamment du fait des difficultés d'approvisionnement, sont accentuées par la guerre en Ukraine.

Sur le premier semestre 2022, le groupe Bpifrance enregistre notamment en coût du risque une dotation nette de 95 M€, qui se décompose en une dotation sur risque avéré de 43 M€ (bucket 3) et une dotation sur risque attendu de 52 M€ (buckets 1 et 2).

Actualisation des scénarii forward looking

Détail des scénarii



Depuis le 30 juin 2020, Bpifrance retient quatre scénarii forward looking pour le calcul des ECL. Ces scénarii ont été actualisés en juin 2022. Les scénarii dégradé et sévèrement dégradé ont été respectivement remplacés par un scénario dégradé inflationniste avec krach obligataire et par un scénario dégradé en « L ».

La clientèle de Bpifrance étant constituée uniquement d'entreprises françaises, les scénarii définis portent sur les indicateurs macroéconomiques français uniquement. Les indicateurs retenus sont le taux de croissance du PIB, l'évolution de l'indice des prix à la consommation, le taux de chômage et les taux OAT (à 2 et 10 ans).

Les scénarii tiennent compte de l'impact des multiples difficultés d'approvisionnement sur l'économie française. Il est notamment fait l'hypothèse de prix du pétrole et du gaz durablement élevés, en raison d'un équilibre de marché modifié par l'embargo sur les produits russes, ainsi que de tensions durables sur les prix de certaines matières premières non énergétiques. Ainsi, l'inflation serait forte sur l'ensemble de l'année 2022 et pèserait sur le pouvoir d'achat, malgré les mesures de politique économique visant à limiter les conséquences de ces tensions à la fois sur la consommation des ménages et sur la situation financière des entreprises. Dans ce contexte, l'activité ralentirait en 2022 et le taux de chômage augmenterait très légèrement. Les plans « France Relance » et « France 2030 » continueraient néanmoins à soutenir l'activité en 2022 et à moyen terme.

Compte tenu d'une inflation durablement plus élevée que précédemment anticipé, la normalisation de la politique monétaire de la BCE interviendrait plus tôt que prévu fin 2021, ce qui exercerait une pression à la hausse sur les taux obligataires, permettant de ramener progressivement l'inflation à un niveau proche de sa cible de 2 %.

Les incertitudes en matière de perspectives de croissance restent élevées. Le scénario optimiste anticipe une croissance plus dynamique en 2022 en raison d'un reflux rapide des prix des intrants et par conséquence de l'inflation, limitant ainsi les tensions sur le pouvoir d'achat. À l'inverse, le scénario dégradé (inflationniste avec krach obligataire) envisage des tensions plus violentes et plus durables sur les approvisionnements et sur les prix, entraînant un stress plus fort sur les taux souverains. De plus, les conséquences sur le tissu productif français seraient persistantes, ce qui limiterait fortement les capacités de rebond de l'économie et conduirait à une détérioration plus marquée du marché de l'emploi. Le scénario alternatif dégradé en « L » fait l'hypothèse d'un choc récessif fort de nature sanitaire, financière ou conjoncturelle, suivi d'un enlisement en raison d'un impact durable sur le tissu productif français, se traduisant par une baisse de l'inflation et des taux d'intérêt durablement bas.

Évolution des pondérations

Les pondérations des scénarii de juin 2022 ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Le choix de ces pondérations repose très largement sur celui du groupe CDC.

Scénario	Pondérations 30/06/22	Pondérations 31/12/21
Optimiste	10%	15%
Central	65%	55%
Dégradé inflationniste avec krach obligataire / Dégradé	15%	20%
Dégradé en L / Sévèrement dégradé	10%	10%



Ajustements méthodologiques du modèle

Corrélation entre taux de croissance et taux de défaut

Le contexte de crise sanitaire des années 2020 et 2021 a imposé l'application d'un ajustement méthodologique au modèle de calcul de l'ECL (Expected Credit Losses – pertes de crédit attendues) de Bpifrance, pour corriger la décorrélation observée entre le contexte économique et les taux de défaut.

Bpifrance n'intègre pas les données des années 2020 et 2021 dans la calibration du modèle de calcul des ECL au 30 juin 2022, et reconduit les paramètres utilisés à fin 2019.

L'effet de la non recalibration du modèle est une augmentation de l'ECL de 47 M€.

Corrélation entre taux d'inflation et taux de défaut

Le contexte international du début de l'année 2022 se traduit par des projections d'inflation en forte augmentation, à des niveaux bien supérieurs aux valeurs présentes dans l'historique de calibration des modèles. La corrélation observée historiquement sur les portefeuilles de Bpifrance entre inflation et défaut est négative : une inflation en hausse est associée à une diminution des défauts.

Par conséquent, la mise à jour de cette inflation projetée a un effet fortement contre-intuitif dans les résultats du modèle, puisqu'elle se traduirait par une forte diminution du montant d'ECL calculé. Ce résultat s'explique par le changement de régime de l'inflation actuelle par rapport aux dix dernières années et ne correspond pas aux effets attendus de ce choc sur les défaillances des entreprises françaises.

Pour atténuer cet effet, Bpifrance a décidé de neutraliser l'effet de l'inflation dans la mise à jour des ECL, en conservant dans ses scénarii macroéconomiques les trajectoires d'inflation définies au 31 décembre 2021.

L'effet de cette neutralisation des effets d'inflation est une augmentation de l'ECL de 159 M€.

Ajustements sectoriels

Tourisme et loisirs

Les professionnels du tourisme et des loisirs ont été parmi les plus touchés par la pandémie liée à la Covid-19. A ce titre, ce secteur faisait l'objet d'un ajustement expert des notations internes dans le calcul des ECL. L'activité du secteur est désormais revenue à un niveau très satisfaisant, et les effets de la crise de 2020 sont intégrés dans les états financiers des entreprises sur lesquels s'appuie la notation interne.

Dans ce contexte, l'ajustement expert des notations du secteur du tourisme a été supprimé pour le calcul des ECL au 30 juin 2022 ; cet ajustement s'élevait à 27 M€ au 31 décembre 2021.

Industrie

Les tensions importantes sur les approvisionnements apparues courant 2021 se sont poursuivies et amplifiées en 2022 sous l'effet du contexte international. Ces difficultés concernent à la fois les matières premières, les composants et le transport. Ces tensions sont jugées durables (horizon supérieur à 12 mois) et affectent les entreprises du secteur de l'industrie, dégradant leur situation financière (impact sur la rentabilité, la trésorerie et le besoin en fonds de roulement).

Afin d'intégrer les effets prévisibles sur la solvabilité des entreprises concernées, un ajustement est appliqué aux entreprises du secteur de l'industrie. Cet ajustement augmente l'ECL de 44 M€.

Coût de l'énergie

Les secteurs les plus touchés par l'augmentation des coûts de l'énergie sont l'énergie (hors énergies renouvelables), le papier/carton, l'imprimerie, l'industrie chimique, le bois et ameublement, l'industrie mécanique et métallurgique. Les notes internes des entreprises concernées font l'objet d'un ajustement lors du calcul des ECL. Cet ajustement augmente l'ECL de 53 M€.

Energie photovoltaïque

La loi de finances 2021 prévoit une révision des tarifs de rachat de l'électricité pour certaines installations photovoltaïques. Cela se traduit par une baisse très importante des revenus futurs des exploitants de ces installations. Dès lors, la capacité des entreprises concernées à rembourser leur dette est incertaine.

Pour tenir compte de ce risque les prêts concernés sont classés en bucket 2 et ce depuis le 31 décembre 2021. L'effet de ce déclassement est une augmentation de l'ECL de 40 M€, inchangé au 30 juin 2022.

Autres ajustements forward looking

La trésorerie des entreprises françaises a été massivement soutenue depuis le printemps 2020 à travers la distribution de prêts garantis par l'Etat. Ces prêts intégraient une période de franchise d'un an, prolongeable par la suite pour une année optionnelle. Par conséquent, l'essentiel des PGE entre en période d'amortissement aux deuxième et troisième trimestres 2022. Cette augmentation de la charge de la dette après deux ans de différé d'amortissement pourrait mettre en difficulté certaines entreprises ayant bénéficié d'un PGE.

Afin d'intégrer ce risque sur la capacité de remboursement des entreprises, un ajustement de l'ECL de 90 M€ a été apporté en complément des résultats issus des modèles, montant inchangé au 30 juin 2022.

Evaluation de l'augmentation significative du risque de crédit

Les critères de dégradation significative du risque de crédit utilisés par Bpifrance pour l'allocation de ses expositions dans les différents buckets sont les suivants :

- Les expositions non performantes sont classées en bucket 3 ;
- Les expositions performantes sont classées en bucket 2 si elles vérifient l'un des critères suivants :
 - o La contrepartie est classée en watch list ;
 - o La probabilité de défaut à maturité annualisée de la contrepartie à la date de calcul est supérieure à 20% ;
 - o La probabilité de défaut à maturité annualisée de la contrepartie à la date de calcul augmente de plus de 2% par rapport à la probabilité de défaut à la décision et l'augmentation de la probabilité de défaut à maturité annualisée est supérieure à 95% de la probabilité de défaut à la décision.
- Les expositions performantes ne vérifiant aucune des conditions précédentes sont classées en bucket 1.

Bpifrance exploite habituellement la possibilité ouverte par la norme d'utiliser la probabilité de défaut à un an dans la mesure de la dégradation significative du risque de crédit, comme une approximation de la probabilité de défaut à maturité.

Dans le contexte de crise sanitaire marqué par un rebond important de l'activité suite à un choc économique très marqué, la probabilité de défaut à un an ne pouvait être considérée comme une bonne approximation de la probabilité de défaut sur toute la durée de crédit (lifetime). Pour remédier à ce problème, la détermination de la dégradation significative du risque de crédit avait été ajustée en intégrant une dimension

lifetime à la probabilité de défaut. Cette probabilité de défaut est comparée à la probabilité de défaut à un an à l'origine de l'instrument. Les seuils utilisés dans la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit (seuils absolu et relatif) n'ont pas été pas modifiés. Cet ajustement a été maintenu au 30 juin 2022 bien que l'impact soit désormais marginal.

Effets de la garantie sur la détermination de l'ECL des prêts garantis par l'Etat

La détermination des pertes attendues sur les prêts garantis par l'Etat prend en compte cette garantie. Le calcul de l'ECL n'est effectué que sur la part non garantie des prêts.

Analyse de sensibilité de l'ECL aux scénarii macroéconomiques

Comme décrit précédemment, les quatre scénarii macroéconomiques retenus dans le calcul de l'ECL au 30 juin 2022 correspondent à des situations économiques très différentes. Par conséquent, ils conduisent à des montants d'ECL sensiblement différents⁵.

Scénario	Montant de l'ECL en cas de pondération à 100% du scénario (M€)	En pourcentage de l'ECL comptabilisée au 30/06/22
Optimiste	610	89%
Central	649	94%
Dégradé inflationniste avec krach obligataire / Dégradé	795	115%
Dégradé en L / Sévèrement dégradé	864	125%

Portefeuille de prêts

- **Ventilation des valeurs comptables brutes (hors comptes ouverts auprès de l'AFT)**

(en MEUR)	Bucket 1 Pertes attendues à 12 mois	Bucket 2 Pertes attendues à maturité	Bucket 3 Pertes attendues à maturité	TOTAL
Ouverture	32 294	11 723	2 339	46 356
Clôture	31 087	14 111	2 225	47 423

- **Ventilation des pertes de crédit attendues**

(en MEUR)	Bucket 1 Pertes attendues à 12 mois	Bucket 2 Pertes attendues à maturité	Bucket 3 Pertes attendues à maturité	TOTAL
Ouverture	138	454	535	1 127
Clôture	128	505	577	1 210

2.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

⁵ Les calculs de sensibilité aux scénarii sont réalisés hors ajustements sur le secteur photovoltaïque et sur la capacité de remboursement des entreprises ayant bénéficié d'un PGE. Les 130 M€ d'ajustement concernés sont ajoutés au résultat des calculs pour chaque scénario.



Note 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du groupe Bpifrance regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du groupe.

Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale.

Evolution du périmètre de consolidation au premier semestre 2022

Au 30 juin 2022, le périmètre de consolidation du groupe Bpifrance est modifié par rapport au dernier arrêté des comptes consolidés du 31 décembre 2021. Il intègre désormais les comptes du fonds Bpifrance Capital 2 en intégration globale depuis le 7 juin 2022.

Par ailleurs, le fonds Part'Com est sorti du périmètre de consolidation suite à sa liquidation ayant eu lieu le 26 octobre 2021.

Le tableau ci-dessous identifie les entreprises consolidées, la fraction de leur capital détenu directement et indirectement et leur méthode de consolidation.

Dénomination	Méthode de consolidation	30/06/2022 % d'intérêt	30/06/2022 % de droit de vote	31/12/2021 % de droit de vote
Bpifrance - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Régions - MAISONS-ALFORT	Globale	99,99%	99,99%	99,99%
Auxi-Finances - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
SCI Bpifrance - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Courtage - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FCT Bpifrance SME 2019-01 - SAINT-DENIS	Globale	100%	100%	100%
FCT Bpifrance TPE Digital - SAINT DENIS	Globale	100%	100%	100%
FCT Bpifrance SME 2020-01 - SAINT-DENIS	Globale	100%	100%	100%
FCT Prêts d'Honneur - SAINT-DENIS	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Assurance Export - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Participations - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FSI PME Portefeuille - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI parts A - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI Parts B - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FONDS de FONDS PME - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 5 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FPMEI - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 5 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FIC DETTE PRIVEE - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FIC DETTE PRIVEE II - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	94%	94%	100%
France Investissement Régions 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Tourisme - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Entreprise Développement C1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Entreprise Développement C2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Entreprise Développement C4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Entreprise Mezzanine - MAISONS-ALFORT	Globale	66,84%	66,84%	66,84%
Avenir Entreprise Investissement - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Tourisme - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
ETI2020 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
CDC Entreprises Capital Investissement - PARIS	Globale	100%	100%	100%
FCPR Part'Com - PARIS	Globale	-	-	100%
FSN Ambition Numérique - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Innovation 1 Venture - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Capital 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Mezzanine 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance International Capital - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FEF Capital - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Investissement - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Innovation 1 Large Venture II - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
ETI22 - MAISONS-ALFORT	Globale	94%	94%	100%
Bpifrance Capital 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	-
Alsabail - STRASBOURG	Equivalence	40,69%	40,69%	40,69%
Tyrol Acquisition (Groupe TDF) - Luxembourg	Equivalence	23,99%	23,99%	23,99%
Eutelsat Communications - PARIS	Equivalence	20,00%	20,00%	20,01%
STConso (Palier avec STM Consolidé à 27,71%) - GENEVE	Equivalence	50,00%	50,00%	50,00%
Future French Champion - MAISONS-ALFORT	Equivalence	50,00%	50,00%	50,00%
Fonds Lac I - MAISONS-ALFORT	Equivalence	32,91%	32,91%	34,01%

Note 4 - RESSOURCES

Les tableaux ci-dessous présentent les emprunts supérieurs à 100 M€ contractés ou remboursés (en globalité par journée) au cours du semestre.

Emprunts contractés au cours du semestre

(en millions d'euros)

Nature	Montant	Durée (en ans)	Date d'échéance
OBL BPIFF 2.125 29/11/2027	1 250,0	5	29/11/2027
OBL BPIFF 0.125 25/11/2028	1 250,0	6	25/11/2028
OBL BPIFF 0.50% 25/05/2025	650,0	3	25/05/2025
CD BPIFF IPA 14/06/2022	200,0	0	14/06/2022
CD BPIFF IPA 18/03/2022	150,0	0	18/03/2022
CD BPIFF IPA 12/04/2023	149,0	1	12/04/2023
CD BPIFF IPA 13/01/2023	125,0	1	13/01/2023
CD BPIFF IPA 18/01/2023	125,0	1	18/01/2023
CD BPIFF IPA 07/06/2022	120,0	0	07/06/2022
CD BPIFF IPA GBP 12/08/2022 (*)	115,2	0	12/08/2022
CD BPIFF ESTR 1.5 19/08/2022	106,0	0	19/08/2022
CD BPIFF IPA 03/06/2022	100,0	0	03/06/2022
CD BPIFF IPA 30/06/2022	100,0	0	30/06/2022
CD BPIFF ESTR 7 04/07/2022	100,0	0	04/07/2022
CD BPIFF ESTER 6 07/07/2022	100,0	0	07/07/2022
CD BPIFF ESTER 7 11/07/2022	100,0	0	11/07/2022
CD BPIFF IPA 25/07/2022	100,0	0	25/07/2022
CD BPIFF IPA 08/08/2022	100,0	0	08/08/2022
CD BPIFF IPA 02/09/2022	100,0	0	02/09/2022
CD BPIFF IPA 08/09/2022	100,0	0	08/09/2022
CD BPIFF IPA 12/09/2022	100,0	0	12/09/2022
CD BPIFF IPA 23/09/2022	100,0	0	23/09/2022
CD BPIFF IPA 28/09/2022	100,0	0	28/09/2022
CD BPIFF IPA 27/12/2022	100,0	0	27/12/2022
CD BPIFF IPA 23/01/2023	100,0	1	23/01/2023
CD BPIFF IPA 31/01/2023	100,0	1	31/01/2023
CD BPIFF IPA 24/02/2023	100,0	1	24/02/2023
CD BPIFF IPA 14/03/2023	100,0	1	14/03/2023
CD BPIFF IPA 30/03/2023	100,0	1	30/03/2023
CD BPIFF IPA 05/04/2023	100,0	1	05/04/2023
CD BPIFF IPA 06/04/2023	100,0	1	06/04/2023
CD BPIFF IPA 03/05/2023	100,0	1	03/05/2023
CD BPIFF IPA 02/06/2023	100,0	1	02/06/2023
OBL BPIFF 2.75 25/10/2025	100,0	3	25/10/2025

(*) 100 M GBP

Emprunts remboursés au cours du semestre

(en millions d'euros)

Date de remboursement d'emprunt	Montant
29/06/2022	2 000,0
25/04/2022	1 250,0
23/03/2022	200,0
14/06/2022	200,0
02/05/2022	165,0
17/01/2022	150,0
19/01/2022	150,0
18/03/2022	150,0
25/04/2022	150,0
15/03/2022	149,0
04/01/2022	125,0
16/05/2022	120,0
07/06/2022	120,0
16/02/2022 (*)	115,2
27/05/2022	102,0
06/01/2022	100,0
07/01/2022	100,0
10/01/2022	100,0
14/01/2022	100,0
24/01/2022	100,0
24/01/2022	100,0
08/02/2022	100,0
09/02/2022	100,0
23/02/2022	100,0
25/04/2022	100,0
01/06/2022	100,0
03/06/2022	100,0
30/06/2022	100,0

(*) 100 M GBP

Note 5 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en millions d'euros)	30/06/2022	31/12/2021
Engagements donnés	22 308,1	20 992,4
Engagements de financement de crédits	9 178,7	8 255,6
<i>en faveur des établissements de crédit</i>	20,0	20,0
<i>en faveur de la clientèle</i>	9 158,7	8 235,6
Engagements de financement d'aides à l'innovation	266,1	226,6
Engagements de garantie	12 863,3	12 510,2
<i>en faveur des établissements de crédit</i>	0,0	0,0
<i>en faveur de la clientèle</i>	12 863,3	12 510,2
Engagements sur titres (titres à livrer)	0,0	0,0
Engagements reçus	3 401,4	2 577,9
Engagements de financement de crédits reçus des établissements de crédit	1 739,7	916,7
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit	1 661,7	1 661,1
Engagements sur titres (titres à recevoir)	0,0	0,1

Bpifrance enregistre au titre de ses opérations de change à terme au 30 juin 2022 un encours de devises à recevoir de 786,5 M€ (926,5 M€ au 31 décembre 2021) et un encours d'euros à livrer de 789,3 M€ (908,4 M€ au 31 décembre 2021), ainsi qu'un encours d'euros à recevoir de 23,1 M€ et un encours de devises à livrer de 23,3 M€.

Note 6 - INFORMATIONS SECTORIELLES

Le groupe Bpifrance exerce principalement les métiers suivants :

- les prêts à long et moyen terme : il s'agit de financements à long et moyen terme sous forme de prêts directs, de crédit-bail mobilier et immobilier et de location financière ; ils comprennent également les prêts innovation,
- le financement court terme regroupe notamment les opérations de financement des créances publiques en métropole et dans les DROM-COM, soit directement, soit par signature,
- les interventions en garantie couvrent les banques et les organismes d'intervention en fonds propres des risques de défaillance des bénéficiaires de financement,
- les aides au financement de l'innovation sous forme d'avances remboursables ou de subventions,
- les activités d'investissement en fonds propres sous forme d'investissements directs ou *via* des fonds directs (Investissement en Capital Développement) ou sous forme d'investissements indirects *via* les fonds de fonds (Investissement en Fonds de Fonds),
- l'international : filiale de Bpifrance, Bpifrance Assurance Export assure la gestion des garanties publiques à l'exportation au nom et pour le compte de l'Etat.

La rubrique "Autres" comprend l'activité essentiellement réalisée par les structures immobilières (SCI Bpifrance, Auxi-Finances), le crédit export, le Digital, Innovation Invest, l'activité d'Accompagnement ainsi que le métier «Création Entrepreneuriat & Territoires».

(en millions d'euros)

30/06/2022	Financement	Garantie	Financement de l'Innovation	Investissement en Capital Développement	Investissement en Fonds de Fonds	International	Autres	Total
PNB	357,3	65,0	46,7	463,8	440,2	25,6	33,7	1 432,3
Frais généraux	-151,3	-28,4	-61,0	-61,4	-17,8	-28,4	-103,2	-451,4
Coût du risque	-83,1	0,0	-12,1	0,0	0,0	0,0	-13,9	-109,2
Résultat d'exploitation	122,9	36,6	-26,5	402,5	422,4	-2,8	-83,4	871,7

31/12/2021	Financement	Garantie	Financement de l'Innovation	Investissement en Capital Développement	Investissement en Fonds de Fonds	International	Autres	Total
PNB	723,1	132,2	92,9	718,7	1 118,4	46,3	84,5	2 916,1
Frais généraux	-277,9	-71,5	-118,0	-116,8	-35,7	-53,4	-196,4	-869,7
Coût du risque	-16,6	0,0	-43,6	0,0	0,0	0,0	-14,5	-74,6
Résultat d'exploitation	428,7	60,8	-68,7	601,8	1 082,8	-7,1	-126,4	1 971,8

30/06/2021	Financement	Garantie	Financement de l'Innovation	Investissement en Capital Développement	Investissement en Fonds de Fonds	International	Autres	Total
PNB	341,2	58,7	47,1	529,9	461,6	22,9	44,8	1 506,1
Frais généraux	-146,5	-31,6	-60,0	-63,0	-17,6	-26,9	-92,2	-437,8
Coût du risque	20,1	0,0	-3,6	0,0	0,0	0,0	-0,5	15,9
Résultat d'exploitation	214,7	27,0	-16,5	466,9	444,0	-4,0	-48,0	1 084,2

(en millions d'euros)

Encours bruts	30/06/2022	31/12/2021
Prêts à long et moyen terme	38 900,0	37 598,2
. dont prêts Innovation	1 496,9	1 326,1
Financement court terme	2 266,0	2 429,6
Aides au financement de l'innovation	963,5	964,3
Garanties données	12 863,3	12 510,2

Au 30 juin 2022, les fonds de garantie s'élèvent à 6 743,4 M€ contre 6 690,8 M€ au 31 décembre 2021.

Les subventions accordées au titre de l'activité innovation s'élèvent à 63,5 M€ contre 134,1 M€ au 31 décembre 2021.

Note 7 - DIVIDENDES VERSES

Bpifrance a décidé la distribution d'un dividende de 0,65 euro par action, soit un montant de 440,7 M€, après la distribution le 24 décembre 2021 d'un acompte sur dividende de 0,63 euro par action, soit un montant de 427,2 M€.

Note 8 – INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR

(en millions d'euros)	30/06/2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	223,4	50,0	6 528,7	6 802,1
- Obligations et titres à revenu fixe	0,0	0,0	1 486,4	1 486,4
- Parts d'OPCVM	223,4	50,0	80,0	353,4
- Autres actifs à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	4 962,3	4 962,3
- Instruments financiers dérivés de transaction dont instruments dérivés de cours de change	0,0	0,0	0,0	0,0
	0,0		0,0	0,0
Instruments dérivés de couverture	0,0	30,3	0,0	30,3
- Couverture de juste valeur	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture des investissements nets en devise	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture globale cantonnée de juste valeur	0,0	30,3	0,0	30,3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	9 454,3	497,5	6 532,1	16 483,9
- Obligations et titres à revenus fixes	1 825,4	387,3	0,0	2 212,7
- Actions et autres titres à revenu variable	7 628,9	110,2	6 532,1	14 271,2
Titres au coût amorti	8 498,8	0,0	0,0	8 498,8
- Obligations d'Etat	7 300,9	0,0	0,0	7 300,9
- Autres obligations	926,1	0,0	0,0	926,1
- Titres de créances négociables	271,8	0,0	0,0	271,8
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 282,4	307,1	0,0	1 589,5
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	0,0	45 962,4	0,0	45 962,4
Opérations de location financement et assimilées, au coût amorti	0,0	5 961,0	0,0	5 961,0
PASSIFS				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	1,2	0,0	1,2
- Emprunts et comptes à terme	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dettes représentées par un titre	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dettes de titres	0,0	0,0	0,0	0,0
- Autres passifs à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0	0,0
- Instruments financiers dérivés de transaction dont instruments dérivés de cours de change	0,0	1,2	0,0	1,2
	0,0	1,2	0,0	1,2
Instruments dérivés de couverture	0,0	28,9	0,0	28,9
- Couverture de juste valeur	0,0	24,1	0,0	24,1
- Couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture des investissements nets en devise	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture globale cantonnée de juste valeur	0,0	4,8	0,0	4,8
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	0,0	18 889,3	0,0	18 889,3
Dettes envers la clientèle	0,0	2 256,1	0,0	2 256,1
Dettes représentées par un titre	36 784,8	0,0	0,0	36 784,8

Aucun transfert significatif entre niveaux de juste valeur 1 et 2 n'est intervenu sur la période.

(en millions d'euros)

	31/12/2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	173,4	51,8	6 087,0	6 312,2
- Obligations et titres à revenu fixe	0,0	0,0	1 367,8	1 367,8
- Parts d'OPCVM	173,4	40,0	88,1	301,5
- Autres actifs à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	4 631,1	4 631,1
- Instruments financiers dérivés de transaction dont instruments dérivés de cours de change	0,0 0,0	11,8	0,0	11,8
Instruments dérivés de couverture	0,0	11,0	0,0	11,0
- Couverture de juste valeur	0,0	6,0	0,0	6,0
- Couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture des investissements nets en devise	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture globale cantonnée de juste valeur	0,0	5,0	0,0	5,0
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	11 906,4	521,5	6 051,9	18 479,8
- Obligations et titres à revenus fixes	2 687,7	452,6	0,0	3 140,3
- Actions et autres titres à revenu variable	9 218,7	68,9	6 051,9	15 339,5
Titres au coût amorti	8 424,1	4,7	0,0	8 428,8
- Obligations d'Etat	8 242,6	4,3	0,0	8 246,9
- Autres obligations	181,5	0,4	0,0	181,9
- Titres de créances négociables	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 414,2	301,7	0,0	1 715,9
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	0,0	46 763,8	0,0	46 763,8
Opérations de location financement et assimilées, au coût amorti	0,0	6 318,8	0,0	6 318,8
PASSIFS				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0	0,0
- Emprunts et comptes à terme	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dettes représentées par un titre	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dettes de titres	0,0	0,0	0,0	0,0
- Autres passifs à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0	0,0
- Instruments financiers dérivés de transaction dont instruments dérivés de cours de change	0,0 0,0	0,0	0,0	0,0
Instruments dérivés de couverture	0,0	36,5	0,0	36,5
- Couverture de juste valeur	0,0	23,6	0,0	23,6
- Couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture des investissements nets en devise	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture globale cantonnée de juste valeur	0,0	12,9	0,0	12,9
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	0,0	21 431,0	0,0	21 431,0
Dettes envers la clientèle	0,0	2 423,9	0,0	2 423,9
Dettes représentées par un titre	36 950,6	0,0	0,0	36 950,6

Information quantitative sur les données non observables au 30 juin 2022 (niveau 3 de juste valeur)

Instruments concernés	Techniques de valorisation utilisées	Principales données non observables	Intervalles de données non observables
Actions non cotées	- Actualisation des flux de trésorerie disponibles (DCF) - Multiples boursiers - Multiples de transaction - Multiples d'entrée - Levées de fonds - Coût de l'investissement	1. Budget et plan d'affaires 2. Comptes de la société et atterrissage 3. Taux d'actualisation 4. Taux de croissance perpétuelle 5. Coût de l'investissement	1. Absence d'intervalle 2. Absence d'intervalle 3. 5% à 20% 4. 0% à 3% 5. Absence d'intervalle
FCPR	Evaluation par la juste valeur, donc : - pour les titres cotés : cours spot ou cours moyen pondéré au jour de l'évaluation avec application éventuelle d'une décote de négociabilité/liquidité - pour les titres non cotés : coût de l'investissement ; multiples (boursiers et/ou de transaction) avec application éventuelle de décotes de négociabilité, taille et comparabilité	1. Coût de l'investissement 2. Décote de négociabilité 3. Décote de taille 4. Décote de comparabilité 5. Flux cash au niveau du fonds	1. Absence d'intervalle 2. 0 à 20% 3. 0 à 30% 4. 0 à 30% 5. Absence d'intervalle
Obligations convertibles en actions	- DCF - Clauses contractuelles (ex : quotité)	1. Nominal 2. Intérêts cash 3. Intérêts capitalisés (PIK) 3. Prime de non conversion (PNC) 4. Quotité	1. Absence d'intervalle 2. 0% à 10% 3. 0% à 10% 4. TRI cible de 0 à 20% 4. 0% à 100%
Bons de souscription d'actions (BSA)	- DCF - Multiples boursiers - Multiples de transaction - Multiples d'entrée - Clauses contractuelles (ex : quotité)	1. Budget et plan d'affaires 2. Comptes de la société et atterrissage 3. Taux d'actualisation 4. Taux de croissance perpétuelle 5. Quotité	1. Absence d'intervalle 2. Absence d'intervalle 3. 5% à 20% 4. 0% à 3% 5. 0% à 100%

Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

	30/06/2022		
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Total
(en millions d'euros)			
Solde au 1er janvier	6 087,1	6 051,9	12 139,0
Gains/pertes de la période	270,9	-132,2	138,8
<i>Comptabilisés en résultat (*)</i>	270,9	0,0	270,9
<i>Comptabilisés en capitaux propres</i>	0,0	-132,2	-132,2
Entrée de périmètre	0,0	0,0	0,0
Achats de la période	713,6	422,3	1 135,9
Ventes de la période	-543,6	190,0	-353,6
Emissions de la période	0,0	0,0	0,0
Dénouements de la période	0,0	0,0	0,0
Reclassements de la période	0,0	0,0	0,0
Transferts	0,7	0,0	0,7
<i>Vers niveau 3</i>	0,7	0,0	0,7
<i>Hors niveau 3</i>	0,0	0,0	0,0
Solde au 31 décembre	6 528,7	6 532,1	13 060,8

(*) Les gains et pertes provenant des actifs financiers détenus au bilan à la date de clôture s'élèvent à 270,9 millions d'euros constatés en "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat" dont 9,9 millions d'euros sur la réévaluation des obligations et titres à revenu fixe et 261,0 millions d'euros sur les instruments financiers de capitaux propres



Sensibilité de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3

L'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 faisant appel au jugement, un changement d'hypothèses des données non observables entraînerait une variation significative de cette juste valeur.

Au 30 juin 2022, une variation à la hausse de 1% de la valorisation des portefeuilles d'actifs évalués à la juste valeur par résultat et d'actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres aurait un impact sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de respectivement 48,4 M€ et 63,3 M€. Une variation à la baisse de 1% aurait un impact sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de respectivement – 48,4 M€ et – 63,3 M€.



IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2022

Bpifrance

Société anonyme au capital de 5 440 000 000 €
Siège social : 27-31 avenue du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort Cedex
RCS : 320 252 489

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés semestriels résumés

Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022



KPMG AUDIT FS I
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Bpifrance

Siège social : 27-31, Avenue du Général Leclerc – 94700 Maisons-Alfort
Capital social : € 5 440 000 000

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés

Période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de Bpifrance et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité comptes semestriels consolidés résumés de celle-ci relatifs à la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Les commissaires aux comptes,

Paris La Défense, le 3 octobre 2022

Neuilly-sur-Seine, le 3 octobre 2022

KPMG Audit FS I

PricewaterhouseCoopers Audit

Nicolas Bourhis
Associé

Pierre Clavié
Associé



V. RESPONSABLE DES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS

Responsable

Monsieur Arnaud CAUDOUX : Directeur Exécutif

Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes révisés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant aux pages 3 à 23 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six derniers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Maisons-Alfort, le 3 octobre 2022



bpifrance

Bpifrance

Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 5 440 000 000 €
320 252 489 RCS CRETEIL

Siège social

27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
Tel. : 01 41 79 80 00
Fax : 01 41 79 80 01
www.bpifrance.fr